

**St-Ouen
en-Belin**

JANVIER 92

HISTOIRES DE POIDS ET LE POIDS DE L'HISTOIRE

Des carrioles, des voitures à bestiaux, des charettes de paille, de foin et de chanvre; elle en a vues défiler quelques unes, depuis si longtemps. Sur la place, personne ne conteste sérieusement les quelques mètres carrés qu'elle occupe. Mais ce jour là, la remorque avec sa charge de grumes passe vraiment trop près et vient appuyer sur le capot métallique. Sous la poussée, les pieds en fonte grise volent en éclats, le délicat mécanisme et son abri rencontrent brutalement le sol. C'est la fin brutale, après 87 ans de présence et, presque autant, de bons et loyaux services.

Ce 19 Juin 1904, les élus municipaux de ST OUEN n'ont qu'un seul sujet à leur ordre du jour : M. René Bruneau, marchand de chanvre, se propose d'installer, à ses frais, une bascule publique sur la place et d'en assurer l'exploitation.

La convention passée entre lui et le maire, M. Jamin, au nom de la commune, est la suivante : «M. Bruneau s'engage à établir à ses risques et périls, sur la place publique, côté est, à l'endroit désigné par le Conseil municipal, une bascule publique et à l'exploiter ensuite. Il s'engage, en outre, à verser chaque année dans la caisse du Receveur municipal la somme de cinq francs pendant le temps que la bascule lui appartient. A partir du 1^{er} Août 1908, la commune se réserve la faculté de racheter ladite bascule quand bon lui semblera et au prix d'estimation établi par un homme compétent dans la matière. Le tarif des pesées sera approuvé par le Conseil municipal.»



Le 3 Juillet, l'ordre du jour est plus étayé. Entre autres choses, il faut établir le tarif des pesées. 0 F 75 pour une voiture avec un contenu de moins de 500 Kg, pesée en une seule fois, 1 Franc de 500 à 2 000 Kg et 1 F 50 au-delà. 0 F 75 pour les animaux pesés séparément, le tarif voiture s'ils restent dans le véhicule. Les voitures vides qui seront pesées pour déduction de la tare le seront gratuitement.

Affaire rondement menée mais, le 12 Juillet, le Préfet annule les deux délibérations; M. Bruneau est aussi conseiller; comme il s'agissait d'une affaire le concernant directement, il n'aurait pas pu être présent lors du vote. Il n'y a certainement pas vu malice, mais un Préfet, ça n'a pas pour habitude de plaisanter avec la loi républicaine. Simple contretemps, car le 21 Juillet, les deux délibérations litigieuses sont reprises, quasiment mot pour mot, et revotées. Bien entendu, ce jour là, M. Bruneau est absent et s'est fait excuser.

En 1933, la bascule est devenue, à cette époque, la propriété de M. Auguste Jouanneau de Sablé, elle n'est plus en activité depuis un an, et, c'est le Maire, M. René Lefebvre, qui le dit, le 7 mai, «cela nuit gravement aux intérêts des habitants de la commune. Celle-ci ayant un droit de priorité en cas de vente, il y aurait lieu d'entrer en pourparlers avec le propriétaire en vue de l'acquisition de cette bascule.»

Le Conseil délibère et émet l'avis suivant : «la bascule semble en mauvais état et trop faible pour assurer certaines grosses pesées. Il y aura lieu d'attendre la réponse du propriétaire pour lui proposer un prix d'achat.»

M. Jouanneau propose de vendre pour la somme de 3 000 F. Le conseil trouve cette somme trop élevée et décide de faire expertiser la bascule par un homme compétent en la matière avant d'autoriser le Maire à traiter avec le propriétaire.

Assez curieusement, le 2 Juillet, l'impression ressentie par les conseillers n'est pas tout à fait la même car il est écrit : «la bascule semble être en assez bon état de fonctionnement mais sa mise en service ne pourra avoir lieu qu'après la vérification opérée par le vérificateur des poids et mesures de la Flèche. De plus, le pont devra être remplacé avant un an, par suite de son mauvais état». Le Conseil décide de proposer un prix d'achat de 1 800 F maximum.

Le 13 Août, le vérificateur des poids et mesures n'est pas encore venu. Les avis sont partagés parmi les conseillers : certains pensent que l'achat d'un équipement neuf serait peut-être plus judicieux. Après un vote à bulletins secrets, une majorité se dégage pour effectuer l'achat de la vieille bascule, mais sans fixer le prix de façon définitive.

M. Jouanneau a fait une nouvelle offre à 2 000 F. L'achat est alors décidé «considérant qu'un pont-bascule est d'une grande utilité dans la commune pour le pesage des animaux et des produits agricoles et que l'acquisition proposée est avantageuse en raison de son prix ... Le traité ne sera valable qu'après la vérification ...»

Le verdict tombe le 29 Septembre; il est sévère. Après contrôle par l'homme de l'art, l'appareil a été reconnu faux : une baisse de 24 Kg sur 1 000 pour le côté droit, 8 Kg sur 1 000 pour le côté gauche. Par un courrier, le Maire propose au propriétaire de ne racheter que la fosse, après évacuation du pont-bascule par ses soins.

Sans doute, quelques ultimes tractations et, le 12 Novembre le Conseil décide de conclure définitivement la transaction. Voici ce qui est écrit à cette occasion : «elle ne pourra être remise en service qu'après avoir subi un rajustage complet ce qui occasionnera des frais assez élevés. Dans ces conditions, M. Jouanneau consentirait à céder sa bascule à la commune pour un prix net de 1 400 F ... considérant que la bascule de M. Jouanneau est établie sur le terrain communal de la place publique depuis 29 ans, que sa suppression causerait un préjudice aux habitants pour le pesage de leurs animaux et de leurs marchandises, les obligeant à un déplacement de cinq kilomètres; que l'achat de cette bascule, y compris les frais de réparation sera plus avantageux que l'achat d'une bascule neuve».

Le 8 Avril 1934, les tarifs, après examen de ceux pratiqués dans les communes de Marigné et Écommoy, sont fixés ainsi : «3 F par voiture de tout poids, y compris la pesée du véhicule vide. 2 F pour un bœuf, une vache, un cheval, mulet ou âne. 1 F 50 pour un veau ou un porc. 1 F pour un mouton, une chèvre, un petit porc.» (1)

En raison de l'incertitude du rendement financier des pesées pour l'année en cours, il est impossible de mettre la bascule en location. Il est décidé de l'exploiter en régie directe. Un peu plus tard, la décision est prise de verser à la préposée un salaire fixe de 1 franc par pesée. (2) En 1937, avec 393 pesées, le succès du service sera tel, que les 200 F prévus initialement au budget seront insuffisants et qu'il faudra voter une rallonge.

Pour l'heure, il s'agit de remettre l'instrument en bon état. Voici le détail du devis établi par M. Ernest MITSCHE, constructeur-mécanicien, au Mans, rue de Flore. Pour l'ensemble de l'appareil peseur, le levier communicateur, les leviers triangulaires, les paliers et les brides, il faut :

1- fournir des couteaux (2 de curseur, 1 de bec, 4 d'angle), des coussinets (2 de tête, 4 de centre, 1 de bec de levier), ainsi que 4 goupilles, 5 clavettes et 4 brides de centre.

2- regrader, chiffrer, polir les curseurs, retailler des couteaux, recharger à la forge des brides de penderie, nettoyer et peindre.

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS
de Pesage

Maison

MITSCHE-ANFRAY

ERNEST MITSCHE

CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

27.29.33, Rue de Flore, 27.29.33

AUMANS (Sarthe)

PETITE BASCULE ROMAINE DE COMPTOIR
JULIARD-DUNIAL

(1) en 1942, la distinction «petit porc» disparaît. les petits cochons bénéficient-ils d'une attention toute particulière durant cette époque difficile pour les préserver de la convoitise de l'occupant ?

(2) le tarif des pesées est revisé à la baisse en 1935. Heureusement pour la préposée, le Conseil reconnaît qu'elle «s'acquitte consciencieusement de ses fonctions» et maintient sa rétribution au niveau précédemment fixé.

(3) pour que son caractère légal et sa sincérité puissent être conservés, un appareil de pesage doit subir régulièrement un contrôle par le service des poids et mesures.

Pour effectuer toutes les opérations de démontage, réparation, remontage et contrôle, il convient de prévoir 127 heures d'ajusteur, 34 heures de forgeron, 37 heures de manœuvre.

Il faut ajouter les frais de déplacement et de pension, la vacance du vérificateur. Cela fait la (coquette) somme de 1 623 Francs et 85 centimes. Finalement, le coût total de l'opération est vraiment très près des 3 000 F, demandés initialement par M. Jouanneau.

En 1988, le régisseur des recettes, M. Charles Livet fait valoir ses droits à la retraite. Le nombre de pesées se situe aux alentours de 50 par an et baisse régulièrement. De plus, le mécanisme demande une sérieuse révision.(3) La bascule de la Coopérative Agricole a pris la relève et son système de mesure électronique offre d'autres possibilités : tonnage plus élevé, fonctionnement en libre-service, impression automatique d'un ticket horodaté, etc... C'est pourquoi il est décidé de cesser définitivement l'exploitation du pont-bascule de la place des Comtes de Belin et lui laisser, désormais, le rôle décoratif de témoin du temps passé, jusqu'à sa triste fin de carrière.

Charlie GOUALARD
Maire adjoint

ACTIVITÉS COMMUNALES

1991 qui s'achève a permis de terminer les travaux engagés à l'école l'an dernier.

Le prolongement du tout à l'égout «Route de la Fouquellerie» est fait; reste à réaliser celui «Route de l'Epine»;

Les travaux d'aménagement du secrétariat de la mairie sont finis et chacun peut apprécier la qualité des travaux réalisés. Ils améliorent nettement les conditions d'accueil et permettront dans l'avenir de réaliser l'informatisation du secrétariat.

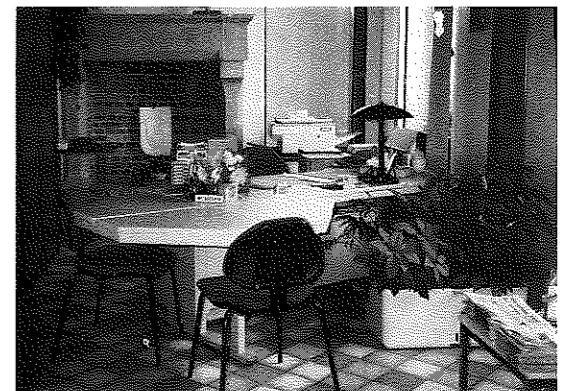
Comme vous avez pu le remarquer, l'horloge du clocher a été rénovée. Ce changement est notamment visible la nuit, puisqu'un cadran lumineux a été installé.

Pour 1992 qui débute, du travail reste à faire : à commencer par la restauration du logement situé près de la Poste récemment libéré.

Enfin, j'espère que cette Nouvelle Année verra le début des travaux de la salle communale tant attendue.

Olivier PANNIER

Maire adjoint, responsable de la Commission «Bâtiments et Travaux»



Fleurissement : Remise des récompenses pour les meilleures réalisations communales de l'année 1991

Après 30 années de bons et loyaux services, et surtout de nuits blanches passées au fournil, M. & Mme ANDRÉ, boulanger pâtissier, ont cédé leur commerce à M. & Mme DESPRÉS à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre village.



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

L'année 1991 se termine. Vive 1992 !

Au Nouvel An, il est de tradition de faire la fête. C'est aussi pour le Maire et son Conseil l'heure des bilans et des projets.

Olivier PANNIER, Maire Adjoint, vous informe dans ce bulletin des travaux 1991 et de nos projets.

E.D.F. souhaite effectuer la mise en terre dans le centre du bourg et le déplacement du poste basse tension. Il restera à notre charge les modifications de l'éclairage public.

Notre projet de salle polyvalente (Maison pour tous) nous pose problème dans la mesure où le financement prévoyant la vente des terrains du lotissement communal ne se concrétise pas (ce qui n'est pas particulier à notre commune).

Il est vrai, d'autres plans de financement sont possibles. Mais nous devons tenir compte des conséquences quant à l'imposition locale. Dans l'avenir la marge de manœuvre du budget se réduira et il nous faudra être encore plus rigoureux dans le choix des orientations.

Modifier une des 4 taxes de base entraînerait un report sur une des 3 autres. Depuis 1977 je me suis personnellement opposé à provoquer un «plus» sur la taxe d'habitation qui est l'impôt le plus injuste, le plus impopulaire. Devons-nous faire un «plus» sur le Foncier non-bâti ? Non, les problèmes de l'agriculture nous l'interdisent.

Que nous réserve cette Nouvelle Année ?

Quels vœux pouvons-nous formuler ?

Tout d'abord... «bon vent» à notre école (symbole du futur).

Que le dialogue entendu lors du dernier Conseil d'École puisse être constructif.

Souhaiter la paix dans le monde, l'harmonie dans nos familles, dans nos diverses professions, dans notre commune.

Madame, Monsieur, Chers Amis, le Conseil Municipal et moi-même vous prient d'accepter nos Vœux les Meilleurs.

Le Maire,
Jean FROMONT



COURT DE TENNIS

ABONNEMENT ANNUEL Août 91

Étudiant	75 F
Ado < 18 ans	
Adulte	180 F
Couple	300 F
Étudiant > 18 ans	90 F
Chômeur	
Invité	10 F / heure
Location du court pour 1 heure	42 F

1992

25 et 26 Janvier	25 et 26 Juillet
22 et 23 Février	29 et 30 Août
28 et 29 Mars	26 et 27 Septembre
25 et 26 Avril	24 et 25 Octobre
30 et 31 Mai	28 et 29 Novembre
27 et 28 Juin	26 et 27 Décembre

COLLECTE PAPIERS - CARTONS

Une benne réservée à cet effet est à disposition des habitants de la commune près du garage communal, Route de l'Aunay.

HIVER 91/92

2 SEPTEMBRE 1991
7 JUILLET 1992

LIGNE 18 LE MANS-LE LUDE

- LE MANS
- Amage
- Moncé-en-Belin
- Laigné-en-Belin
- St-Gervais-en-Belin
- St-Biez-en-Belin
- St-Ouen-en-Belin
- Yvré-le-Pôlin
- Château-l'Hermitage
- Requeil
- Pontvallain
- Mansigné
- Luché-Pringé
- LE LUDE



Transports Interurbains de la Sarthe

	TGV						
SNCF PARIS (D) :	9.50	10.43	14.20	14.20	16.20	16.50	16.50
LE MANS (A) :	10.54	11.43	15.14	15.14	17.14	17.44	17.44

JOURS DE FONCTIONNEMENT	Lu/Ma	Lu/Ma	Lu/Ma	Lu/Ma	Lu/Ma	Lu/Ma
-------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

PÉRIODE SCOLAIRE	Me/Je	Je/Ve	Me/Sa	Me/Je	Sa	Je/Ne
------------------	-------	-------	-------	-------	----	-------

Ve/Sa	Ve/Sa	Ve	Ve	Ve	Ve	Me
-------	-------	----	----	----	----	----

LE MANS AUTOGARE	7.55	11.20	12.05	16.15	17.30	18.05	18.20
----------------------------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

LE MANS Washington	8.00	11.25	12.10	16.20	17.35	-	18.25
------------------------------	------	-------	-------	-------	-------	---	-------

LE MANS Californie	-	-	-	-	-	18.22	-
------------------------------	---	---	---	---	---	-------	---

LE MANS Pontlieue	8.05	11.30	12.15	16.25	17.40	18.30	18.30
-----------------------------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

ARNAGE La Gautrie	8.15	-	-	-	-	-	-
-----------------------------	------	---	---	---	---	---	---

ARNAGE Beuray	8.18	11.40	12.25	16.35	17.52	18.42	18.42
-------------------------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

MONCÉ-EN-BELIN Ponthibault	8.22	11.45	12.30	16.40	17.58	18.48	18.48
--------------------------------------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

MONCÉ-EN-BELIN Bourg	8.24	11.48	12.33	16.43	17.59	18.49	18.49
--------------------------------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

LAIGNÉ-EN-BELIN pl. de la Chanterie	11.54	12.39	16.48	18.04	18.51	-	18.54
---	-------	-------	-------	-------	-------	---	-------

ST-GERVAIS-EN-BELIN Église	8.30	11.52	12.37	16.51	18.02	-	18.55
--------------------------------------	------	-------	-------	-------	-------	---	-------

ST-GERVAIS-EN-BELIN Les Ardriers	8.32	-	-	16.55	-	-	18.59
--	------	---	---	-------	---	---	-------

ST-BIEZ-EN-BELIN Bourg Abribus	-	12.01	12.48	-	18.12	18.59	-
--	---	-------	-------	---	-------	-------	---

ST-OUEN-EN-BELIN Bourg	8.37	12.04	12.51	16.59	18.14	-	19.03
----------------------------------	------	-------	-------	-------	-------	---	-------

YVRÉ-LE-POLIN L'Espérance	8.41	12.07	12.54	17.02	18.17	-	19.07
-------------------------------------	------	-------	-------	-------	-------	---	-------

YVRÉ-LE-POLIN Bourg	8.45	12.11	12.57	17.05	18.19	-	19.09
-------------------------------	------	-------	-------	-------	-------	---	-------

CHATEAU-L'HERM. Belle Croix Abribus	12.15	13.01	-	18.23	19.07	19.13	19.13
---	-------	-------	---	-------	-------	-------	-------

REQUEIL Bourg	12.18	13.04	-	18.26	19.10	-	19.16
-------------------------	-------	-------	---	-------	-------	---	-------

PONTVALLAIN Bourg	12.23	13.09	-	18.31	19.15	19.25	19.21
-----------------------------	-------	-------	---	-------	-------	-------	-------

MANSIGNÉ Bourg Abribus	12.29	13.15	-	18.37	19.21	-	-
----------------------------------	-------	-------	---	-------	-------	---	---

LUCHÉ-PRINGÉ Bourg	12.35	13.24	-	18.45	19.30	-	19.35
------------------------------	-------	-------	---	-------	-------	---	-------

LE LUDE La Renaissance	12.45	13.35	-	18.55	19.40	-	19.45
----------------------------------	-------	-------	---	-------	-------	---	-------

JOURS DE FONCTIONNEMENT	Sa	Lu/Ma	Lu/Ma	Lu/Ma	Lu/Ma	Lu/Ma	Lu/Ma
-------------------------	----	-------	-------	-------	-------	-------	-------

PÉRIODE SCOLAIRE	Me/Je	Ve	Me/Je	Ve	Me/Je	Ve	Me/Je
------------------	-------	----	-------	----	-------	----	-------

Ve/Sa	Ve/Sa	Ve	Ve/Sa	Ve	Ve/Sa	Ve	Me/Je
-------	-------	----	-------	----	-------	----	-------

LE LUDE La Renaissance	6.25	6.25	-	-	-	-	12.55	13.40
----------------------------------	------	------	---	---	---	---	-------	-------

LUCHÉ-PRINGÉ Bourg	6.35	6.35	-	-	-	-	13.05	13.50
------------------------------	------	------	---	---	---	---	-------	-------

MANSIGNÉ Bourg Abribus	6.43	6.43	-	-	-	-	13.13	13.57
----------------------------------	------	------	---	---	---	---	-------	-------

PONTVALLAIN Bourg	6.49	6.49	6.40	-	-	-	13.19	14.02
-----------------------------	------	------	------	---	---	---	-------	-------

REQUEIL Bourg	6.54	-	6.46	-	-	-	13.24	14.07
-------------------------	------	---	------	---	---	---	-------	-------

CHATEAU-L'HERMITAGE Belle Croix	6.57	6.55	-	-	-	-	13.27	14.10
---	------	------	---	---	---	---	-------	-------

ST-BIEZ-EN-BELIN Bourg Abribus	7.02	-	-	-	-	-	-	-
--	------	---	---	---	---	---	---	---

YVRÉ-LE-POLIN Bourg	7.01	-	6.54	8.50	13.31	14.14	17.07
-------------------------------	------	---	------	------	-------	-------	-------

YVRÉ-LE-POLIN L'Espérance	7.04	-	6.56	8.53	13.34	14.17	17.10
-------------------------------------	------	---	------	------	-------	-------	-------

ST-OUEN-EN-BELIN Bourg	7.07	-	7.00	8.57	13.37	14.20	17.17
----------------------------------	------	---	------	------	-------	-------	-------

ST-BIEZ-EN-BELIN Bourg Abribus	7.09	-	-	-	13.39	14.23	-
--	------	---	---	---	-------	-------	---

ST-GERVAIS-EN-BELIN Les Ardriers	-	-	7.04	9.00	-	-	-
--	---	---	------	------	---	---	---

ST-GERVAIS-EN-BELIN Église	7.20	-	7.08	9.04	13.50	14.32	17.22
--------------------------------------	------	---	------	------	-------	-------	-------

</div



État Civil 1991

NAISSANCES

De COATAUDON TROMANOIR Anne-Sophie, 31 Janvier, «La Tuffière»
 FLACHET Marie, 7 Février, Résidence de la Barre
 LALOYER Anne-Sophie, 16 Février, Le Boutreux Route des 3 Maillets
 GASNOT Jessy, 21 Mars, Résidence de la Chanvrerie
 DAVOINE Dimitri, 14 Avril, rue St Mamert
 COULON Pauline, 6 Mai, Rte de la Poissonnière
 GRUDET Nicolas, 12 Mai, Le Petit Bénardier
 LEBATTEUX Stevie, 1^{er} Juillet, Rés. de la Chanvrerie
 MONIN Pierre, 5 Août, La Grande Entrée
 PANCHER Nolan, 26 Novembre, Pl. des Comtes de Belin

MARIAGES

TCHORZ Marc et VAUPRÉ Sonia, 8 Juin
 BRARD Stéphane et BOUGARD Armelle, 20 Juillet
 VERBEKE Stéphane et CORMIER Lydie, 24 Août
 DUPUIS Benoît et ESNAULT Martine, 14 Septembre
 LEON Frédéric et LECESVE Isabelle, 14 Septembre
 GUIMONT Sylvain et PORON Florence, 21 Septembre

DÉCÈS

CARTREAU Raymond, 21 Janvier, 80 ans
 CHESNIER Marcel, 19 Février, 85 ans
 LEROY Marguerite, épouse BARRIER, 5 Mai, 88 ans
 BARDET Fernande, 9 Juin, 93 ans
 BARRIER Louis, 21 Juillet, 86 ans
 BOSSON François, 27 Août, 84 ans
 BOULLARD Marguerite, Veuve LEROI, 12 Septembre, 84 ans

Dates des Vacances Scolaires

(Zone A - Nantes)

Noël	du Samedi 21 Décembre au Lundi 6 Janvier
Février	du Samedi 15 Février au Lundi 2 Mars
Printemps	du Samedi 11 Avril au Lundi 27 Avril
Été	du Mercredi 8 Juillet au Jeudi 10 Septembre
Toussaint	du Samedi 24 Octobre au Lundi 2 Novembre
Noël	du Samedi 19 Décembre au Lundi 4 Janvier

Nous avons accueilli en 1991

M. CHALAIN Philippe et Mme PONS Sabine, La Thermelière
 Mme DABOUINEAU Christine, Longuelande
 M. LALANDE J.-Claude et Mme DAUMONT Madeleine, La Fredonnière
 M. et Mme ROCHERON J.-Louis, rue St Mamert
 M. MOREAU Jean, La Maison Neuve
 M. et Mme BELLANGER Alain, La Parentière
 M. MONIN Michel et Mme HUET Evelyne, La Grande Entrée
 M. GALBRUN Gilbert et Mme GUILLOIS Annick, La Richardière
 M. PORTEBŒUF Vincent et Mlle PROVOST Marie-Line, rue St Mamert
 Mme LE BOS Monique, Les 3 Maillets
 M. DERRE Gilles et Mme RABILLE Véronique, La Houssaire
 M. et Mme HESNAULT J.-Marie, La Tuffière
 M. MORISSET et Mme MARTIN Marie-France, Le Minerai,
 M. CLEMENT Michel, rue de la Forge
 M. DANCOISNE Christophe, rue St Mamert
 M. BOINAIS Bernard et Mme RAIMOND Chantal, Pl. des Comtes de Belin
 M. et Mme JAYLES, résidence de la Barre
 M. et Mme DESPRES Didier, rue St Mamert
 M. LOISEAU Stéphane et Mlle BELNOU Florence, rue St Mamert

Ont quitté la commune

M. CHEVAUCHERIE Christian pour Le Mans
 Mlle MEUNIER Pascale pour Le Mans
 M. HOUDAYER Philippe pour Le Mans
 Mme HOUDAYER Marilyn pour St Mars d'Oüillé
 M. BESNARD Patrice pour Lorient
 M. et Mme GAUTIER Sylvain pour Beaufay
 M. et Mme FOUCault Jacques pour Mulsanne
 Mme BRUNEAU Claudine pour Laigné en Belin
 M. et Mme PASQUIER Paul pour Laigné en Belin
 M. MARCHAND Daniel et Mme BOUCHEREAU Monique pour St Biez en Belin
 M. et Mme LIVET Bernard pour Écommoy
 Mme CARTREAU Yvonne pour Monnaie (37)
 M. et Mme NEVEU Pascal pour Écommoy
 M. et Mme GRONDIN pour Auvers s/Montfaucon
 M. FORESTIER Christian pour st Denis d'Orques



♦ Départ de Mme Fontaine

Après 22 ans au service des enfants et de la commune, Mme Fontaine a fait valoir ses droits à la retraite au 31/03/91. Elle est remplacée par Mme Lydie VERBEKE à qui nous souhaitons une aussi longue carrière.

BILAN DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

Représentants des parents :

En 1990/1991 : Titulaires : Josette AURIOL, Nelly GOUBIL, Laure METAYER, Magali VACHER.

Suppléantes : Mesdames COULON, GASNOT et NIEPCERON.

En 1991/1992 : Titulaires : Josette AURIOL, Nelly GOUBIL, Irène NIEPCERON, William VACHER.

Suppléante : Madame GASNOT

Participation au vote en octobre 1991 : 37 votants pour 52 familles.

Effectifs à la rentrée scolaire 1990/1991 :

96 élèves répartis de la façon suivante :

Cours moyen 1 et 2 : 16	Grande section maternelle : 11
Cours élémentaire 1 et 2 : 25	Moyenne section maternelle : 8
Cours préparatoire : 14	Petite section maternelle : 22

Effectifs à la rentrée scolaire 1991/1992 :

95 élèves répartis de la façon suivante :

Cours moyen 1 et 2 : 23	Grande section maternelle : 10
Cours élémentaire 1 et 2 : 19	Moyenne section maternelle : 19
Cours préparatoire : 12	Petite section maternelle : 12

Sujets abordés au cours des deux réunions des 15/12/90 et 8/06/91 :

- ★ Les effectifs de 90/91 et les prévisions pour 91/92 avaient motivé la demande d'une ouverture de classe pour la rentrée de Septembre 1991. Ce projet, soutenu par l'équipe municipale, a été refusé par l'Inspection Académique.
- ★ Le projet d'école : «Mieux lire et mieux comprendre» a fonctionné à partir du mois de Janvier. Les élèves du primaire et de grande section travaillaient le samedi matin par groupes en fonction de leurs besoins. La classe enfantine était partie prenante par le biais de prêt régulier de livres adaptés.
Les représentants des parents avaient demandé une réunion d'information destinée à tous les parents d'élèves, le principe avait été accepté, mais elle n'a pas eu lieu. Cette réunion aurait permis à beaucoup de mieux comprendre le projet.
A la dernière réunion du Conseil d'Ecole, le 8 Juin, il a été annoncé que le projet serait repris et affiné en 1991/1992 avec une ouverture sur l'écriture.
- ★ Une dotation de 100 livres de bibliothèque a été demandée et accordée par l'Éducation Nationale.
- ★ Le Projet d'Actions Éducatives (P.A.E.) : Écriture d'un scénario et réalisation d'un petit film «Les fabuleuses aventures de Benjamin et Yvan». Le projet a été mené à bien dans le cadre d'ateliers décloisonnés et présenté le 5 Juillet. Ces ateliers ont bénéficié de l'aide régulière de Mmes FACCA et METAYER. Ce projet a pu aboutir grâce au concours financier de l'Inspection Académique et de la Municipalité de ST OUEN.
- ★ L'étude surveillée fonctionne pour la deuxième année. Elle a été assurée, pour l'année 90/91, par Mmes DELAGE et EVRARD et de M. BEUVIER avec une moyenne de 13 enfants par jour. Elle continue cette année sous la surveillance de Mme DELAGE.
- ★ Les travaux d'entretien et d'aménagement ont été effectués cette année dans la classe enfantine (peinture, tapisserie, sols ...). Une dotation de 20 matelas et 20 draps par la commune permet, entre autres, un meilleur accueil des petits.
Dans le cadre de l'entretien régulier, les instituteurs et le Conseil d'Ecole avaient demandé à plusieurs reprises que la cour de l'école soit balayée plus souvent.
- ★ Avec le reliquat de crédits versés à l'école par la municipalité, il a pu être acheté de nouvelles séries de livres scolaires pour le C.E.1 et C.E.2
- ★ Madame FONTAINE est partie en retraite au mois de Mars 1991 et a été remplacée par Mme Lydie VERBEKE.
- ★ Pour raisons personnelles, M. Michel BEUVIER a demandé sa mutation et l'a obtenue. Il est remplacé par Mme Marie-Christine COULON.
- ★ Le Conseil d'École remercie tout particulièrement M. Didier BELLANGER, professeur de musique agréé par l'Inspection Académique, résidant à St Ouen en Belin, qui intervient à titre gracieux le vendredi auprès des petits de la maternelle et le lundi pour les élèves du cours préparatoire. Il leur enseigne un éveil musical et l'apprentissage des rythmes.
Dès Janvier 1992, M. BELLANGER continuera de travailler par cycles avec les autres élèves du primaire afin de leur permettre d'acquérir les premières notions de solfège et leur présenter quelques instruments de musique comme la flûte à bec, le xylophone, etc ...
Nous ne pouvons qu'encourager une telle initiative qui complète parfaitement l'enseignement purement scolaire et offre à nos enfants une corde de plus à leur arc (on aurait pu dire «guitare») qui dès leur entrée au collège pratiquent une heure de musique par semaine.

L'aménagement de la cour en pieux de bois et d'autres menus travaux (embellissement de la bibliothèque, couverture de livres ...) nécessiteront l'aide de parents volontaires. Faites vous connaître auprès des représentants du Conseil d'Ecole.

CALENDRIER DES FÊTES

15 Février	Soirée Choucroute	U.S.S.O.B.
14 Mars	Bourse de puériculture	A.F.R.
21 Mars	Soirée Potée dansante	Amicale de l'École
29 Mars	Audition des classes de musique du bélinois	SIGEMBE
11 Avril	Spectacle «Globe-Trotters»	Club Hakalendes
8 Mai	Tournoi de sixte	U.S.S.O.B.
17 Mai	Parcours du cœur	A.F.R.
23 Mai	Concours de pétanque	Amicale de l'École
6 & 7 Juin	Ball-trap	Amicale des Chasseurs
14 Juin	Rallye	U.S.S.O.B.
5 Juillet	Fête de l'école	Amicale de l'École
3 Octobre	Banquet des Retraités	Club des Retraités



P'tie place
à la mer!

Classe de mer : juin 91

La belle
vie!

Chanson bretonne.

Bretagne, Bretagne c'est au mois de juin
que le T.G.V nous mena vers toi.

Vers tes landes d'or, tes ajoncs, tes marins.

Une classe à la mer pour nous c'est super!

Couchers de soleil, vol gracieux des mouettes,
Loguillages de naïves et chalutiers verts

Dansent dans ma tête.

L'ascension du phare aux mille lumières,

Et notre vieux fort veillant sur la mer,
Rencontre d'amis, bateau et roulis.

Crabes de travers, pinces meurtrières

Veillées et chansons.

Tous ces souvenirs vers

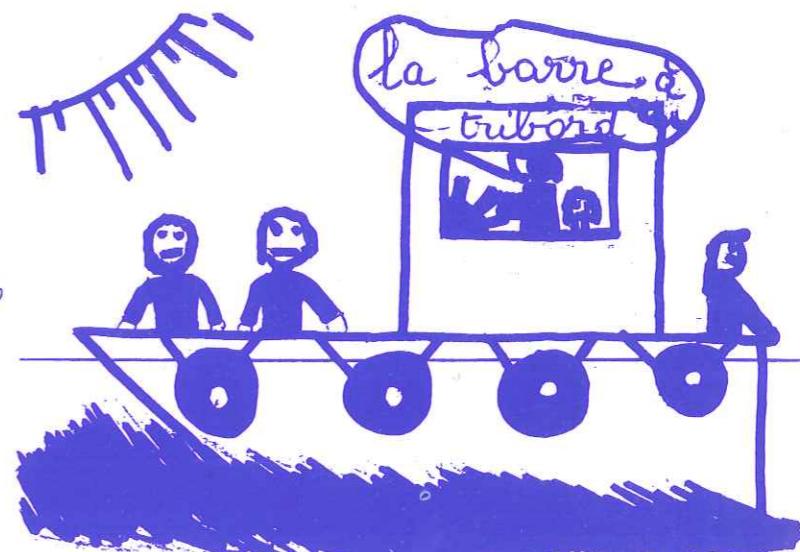
toi m'attirent.

Ah! si je pourrais revenir,
revenir!!!



Retour au
Moyen-âge

Croisière de
Dinard à
Malo



Section Football

U. S. S. O. B.



Notre section football compte cette saison 70 licenciés dont :

- 32 séniors évoluant en 2^{ème} et 3^{ème} division
- 5 juniors en entente avec les cheminots du Mans
- 3 cadets, 2 minimes, 7 pupilles, 11 poussins, tout ce petit monde en entente avec Laigné - St Gervais;

Tous ces jeunes sont encadrés par des jeunes et moins jeunes que je remercie tout particulièrement pour leur dévouement.

En ce début d'année, je remercie les municipalités de st Ouen et St Biez pour leur aide financière, nos sponsors «SAM LOCATION» et, depuis cette année, les «Chaussettes KINDY».

Je remercie également les parents, les dirigeants et les quelques joueurs qui participent aux transports des jeunes et contribuent à la vie du club.

je vous informe que le bureau a décidé de supprimer la soirée «bal». En contrepartie, des bénévoles passeront vous voir pour vous proposer des calendriers. Je vous demande de leur réserver un accueil chaleureux.

Amis sportifs, cette année encore, je renouvelle le souhait de vous voir plus souvent et plus nombreux à nos matchs et nos différentes manifestations.

Le Président, Serge LECHAT

Dates
à
retenir



Soirée Choucroute le 15 février 1992

Tournoi le 8 mai 1992

Rallye Promenade le 14 juin 1992

Venez
Nombreux !

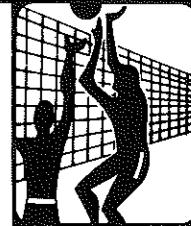
Composition du Bureau

Président : LECHAT Serge
Vices Présidents : PAPIN Daniel, LOISEAU Didier
Secrétaire : GOETHAL Serge
Secrétaire adjoint : GOETHAL Hervé
Trésorier : LIVET Bernard
Trésorier adjoint : CORVAZIER Bernard
Membres du bureau : LOISEAU Dominique, ANDRÉ Philippe, BOULARD Sylvère, HOUDAYER Jean-Yves, BAUDRY Daniel, PASQUIER Gilles, GELINEAU Mickaël

Section Volley - Ball

Pendant que nombre de mulsannais et de Belinois, partis en vacances, pratiquaient le volley-ball sur la plage ou sur tous les terrains de centre de vacances et de loisirs, une toute nouvelle association naissait, appelée :

« ENTENTE - MULSANNE - SAINT OUEN - VOLLEY BALL »



Grâce à l'union sportive de St-OUEN-en-Belin, qui comportait une section Volley-Ball, une entente s'est créée pour la pratique du volley-ball sur nos deux communes ainsi que sur St-BIEZ-en-Belin qui continue à mettre à notre disposition une salle. La pratique du volley-ball est également offerte aux sportifs des communes voisines.

Forte de 46 joueurs, notre association comprend notamment :

- une équipe féminine de niveau RÉGIONALE 2
- une équipe masculine de niveau DÉPARTEMENTALE 1
- une équipe féminine de niveau DÉPARTEMENTALE 2
- plusieurs équipes de jeunes.

Lorsque sera distribué ce bulletin municipal, la fête du volley-ball du 14 septembre sera passée, en espérant avoir ravi tous ceux et celles qui se sont joints à nous, dans l'espoir de renouveler l'année prochaine.



Le volley-ball est le sport qui comprend le plus de licenciés dans le monde et mérite qu'il soit largement pratiqué dans notre canton. Aussi nous pensons mettre sur pied une section VOLLEY - LOISIR qui permettra à tous ceux qui le désire de venir le pratiquer, en dehors de toute compétition, dans les deux gymnases de Mulsanne et dans la salle de St-BIEZ-en-Belin.

Les administrateurs sont :

Président : Jean-Patrick COUTABLE Tél. 43 42 21 05 Marie-Jo BESNARD, Thierry BOURGES
Trésorière : Bernadette BOUSSARD Tél. 43 42 07 40 Noël CHAUVELIER, Nadine GOUILLE
Secrétaire : Daniel VALLALON Tél. 43 42 48 59 Laurence GOSSELIN, Yannick HUET
Correspondant de St OUEN et de St-BIEZ : Annick COULON

Volley ball entente St-OUEN / St-BIEZ - MULSANNE
Une équipe formée d'un noyau d'anciennes joueuses et de nouvelles recrues crée une ambiance dynamique.
Ainsi qu'une école de volley de neuf enfants, entraînés par Annick COULON et Florence GOUHIER.

Club HAKALENDÉS



En l'année 1978, s'est créé le Club HAKALENDÉS, un groupe de jeunes, qui voulait se divertir dans les communes de Saint-BIEZ et Saint-OUEN en BELIN.

Aujourd'hui, le club a quelque peu évolué; en effet, sa principale activité est la danse. Ainsi, cette année, en plus de la section folklore et modern-jazz des adultes, il a été ouvert une section pour les petits et les adolescents. Ces différentes sections se présenteront lors d'un spectacle intitulé «Globe-Trotters», qui se déroulera le samedi 11 avril 1992, à la salle de Chardonneux.

D'ici là, d'autres activités seront mises en place, comme une randonnée pédestre, début juin, et une soirée Couscous courant novembre 1992.

Le Président, Pascal POUSSE

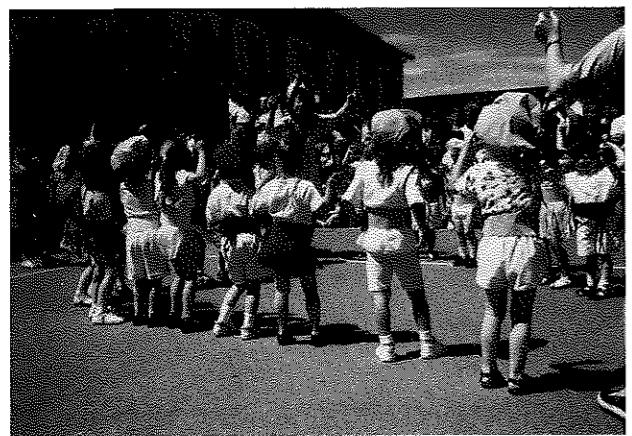
Président : POUSSE Pascal
Vice-Président : LEBOUC Magali
Trésorier : LOISEAU Dominique

Trésorier adjoint : PASQUIER Paul
Secrétaire : BARONE Maryse
Secrétaire adjoint : GOUHIER Pascal

AMICALE LAÏQUE

L'année qui se termine a vu la réalisation de la classe de mer à ST CAST (Côtes d'Armor) avec cette année 21 élèves qui ont gardé la tête pleine de souvenirs merveilleux.

Cette classe de mer a pu être réalisée grâce à la municipalité de St OUEN en BELIN, le Conseil Général, les parents d'élèves et bien entendu l'Amicale par ses activités.



Les petits ont eu droit eux aussi à une journée de loisirs à Papéa avec un pique-nique, et pour certains, l'aventure avec les indiens restera gravée dans leur mémoire ...

Nous remercions vivement Monsieur SAMSON qui s'est dévoué pendant de très nombreuses années au sein de l'Amicale, Michel BEUVIER, instituteur, qui a certainement laissé beaucoup de souvenirs heureux dans le cœur des enfants et des parents pour sa gentillesse et la foi en son métier, et Magali VACHER qui a cédé sa place après 2 années dynamiques au sein du groupe.

Toutefois, si les parents veulent participer d'une manière plus active à la vie de l'Amicale, n'oubliez pas que le bureau est renouvelé tous les ans en octobre et qu'il est important d'avoir de nouveaux membres pour qu'une association garde son dynamisme.

Nous espérons la présence de nombreux parents à chacune de ces festivités et nous demandons aux familles de réserver un accueil chaleureux aux membres de l'Amicale qui vous rendront visite pour cette année.

Le Bureau de l'Amicale remercie les nouveaux membres élus.

les activités organisées par l'Amicale pour l'année 1991/1992 auront les dates suivantes :

- Soirée Potée le 21 mars 1992
- Concours de Pétanque le 23 mai 1992
- Fête de l'école le 5 juillet 1992

Composition du bureau

Président d'honneur : M. Jean FROMONT (Maire)

Membres de droit : Mme Julia FACCA (Déléguée Dép. de l'éducation nationale)

Mme Ginette GOETHAL

Mesdames Sylvie EVRARD

Françoise DELAGE

M.-Christine COULON

Mme Laure METAYER

Présidente du bureau

Vice-Président M. Jean-Marie MARCEL

Trésorière Mme Marie Rose LANGLAIS

Secrétaire Mme Frédérique LANDAIS

Mesdames Josette AURIOL, Caroline CHESNEAU

Nelly GOUBIL, Irène NIEPCERON

Messieurs Gilles BULTEAU, Régis LANDAIS



RESTAURANT SCOLAIRE

Reportée une première fois par manque de participants, l'Assemblée générale a finalement eu lieu le 5 décembre 1991; 19 parents étaient présents.

Le Bureau de l'Association gestionnaire est formé de 10 parents élus à chaque assemblée générale.

Il est ainsi composé :

- | | | |
|------------------------|------------------------|--------------------------|
| - Mme GOUBIL Nelly | - Mme LOYER Sylvie | - Mme LANDAIS Frédérique |
| - Mme LANGLAIS M.-Rose | - M. MARCEL J.-Marie | - Mme VACHER Magali |
| - Mme GOMES Ginette | - M. NIEPCERON Rainier | - M. AURIOL Pierre |
| | | - Mme FLACHET Chantal |

Par respect des textes en vigueur ne prévoyant plus l'obligation aux maires d'être Président d'association, Monsieur FROMONT, Maire, Président de droit, présente sa démission qui est acceptée. Il est remplacé par M. NIEPCERON, élu au 2^{ème} tour de scrutin. (Notons que M. FROMONT en tant que Maire, conserve un rôle consultatif).

Lecture du bilan 90/91 est faite. Il laisse apparaître un solde excédentaire de 9 126,27 F.

Le nombre de rationnaires est en augmentation depuis la rentrée de septembre 91 (environ 50 enfants/jour).

L'avenir de la cantine scolaire est évoqué. Devant les difficultés financières quasi-permanentes de ce genre d'association, les membres du Comité de gestion sont favorables à une municipalisation de la cantine ou à la création d'un SIVOM pour la gestion regroupant les communes de St-OUEN et St-BIEZ. Ce changement devrait pouvoir intervenir début 92.

Le Comité de gestion

Amicale des Chasseurs du Belinois

Composition du bureau

Président

Vice-Président

Secrétaire

Trésorier

Membres

MAILLARD Hubert

BOULARD Yves

RAGUENEAU Joël

VAUPRÉ Bernard

RAGUENEAU Denis, RAGUENEAU Robert

METEREAU Georges



La société compte actuellement une superficie de 520 ha dont 160 ha de bois. Cette année 91/92 ne ressemble pas aux autres puisque le lièvre est à nouveau chassé après 5 ans de fermeture, suite à la création du G.I.C. du Polinois.

Le G.I.C. du POLINOIS (Groupement d'Intérêt Cynégétique), créé en 1986, regroupe 7350 ha sur les 10000 ha des communes de St-Ouen-en-Belin, Pontvallain, Requeil, Château l'Hermitage, Parigné le Pôlin, Oizé et Yvré le Pôlin.

La densité de lièvre en 1986 était voisine de zéro sur l'ensemble du territoire. 130 levrauts de 3 mois 1/2 furent remis en 2 ans en période estivale afin de limiter les pertes dues aux mauvaises conditions climatiques et au manque de nourriture.

La fermeture de la chasse du lièvre intervint dès la première année et se prolonge depuis 5 saisons de chasse.

Parti de pratiquement 0 lièvre observé au kilomètre en 1986 sur le G.I.C. du Polinois nous étions en moyenne à 2,27 lièvres observés par Km en Mars 1991 avec des variantes par communes assez importantes.

A. F. N.

La section locale des anciens combattants d'Afrique du Nord est heureuse de vous souhaiter à tous, ses Meilleurs Vœux pour la nouvelle année.

Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous accordent.

Comme activité, nous participons à la commémoration du 8 Mai avec les prisonniers de guerre, et le 11 Novembre; les A.F.N. succèdent aux anciens combattants de 14-18.

Après la messe en commun, c'est le dépôt d'une gerbe au Monument aux morts, offerte par les A.F.N. Nous participons au défilé; cette cérémonie est suivie d'un vin d'honneur offert par la commune. Un banquet est organisé par la section.

Le Président,
Émile PASQUIER

Cercle des Retraités

La continuité dans la loyauté, telle est notre devise ! Le Cercle des Retraités se porte bien avec quelques nouveaux adhérents et nous nous ferons un grand plaisir d'en accueillir de nouveaux, s'ils le désirent pour partager nos joies aux réunions et profiter de rencontrer des amis.

Un grand et sincère remerciement à notre Maire et son Conseil Municipal pour la subvention allouée chaque année à notre cercle.

Le dernier week-end de Juin nous a permis de revoir le Mont St-Michel et de découvrir Jersey, cette île anglo-normande, avec nos anciens. Mais ce fut bien court.

Puis fin Septembre, nous allions vendanger en Maine-et-Loire, le temps était exécrable, de la tempête, beaucoup de pluie et du vent. Mais il faisait bon dans la salle de restaurant à Faye d'Anjou, et la joie régnait dans les cœurs. Une semaine avant, quelques jours je dirai, fut aussi pour nous la participation à la fête de tous les retraités du canton d'Écommoy, à St Mars d'outillé. Une belle journée de joies, de danses et de travail au bar et à la vente des pâtisseries ...

Avec octobre, le rassemblement où chacun aura pu apprécier à sa façon le repas offert aux adhérents.

Une semaine plus tard, nous partions pour Paris aller écouter les voix mélodieuses de grands artistes et admirer les jolies robes sans oublier les fastueux décors de «Sissi, Impératrice de Vienne»; un enchantement qui fait rêver quelques heures et oublier les soucis quotidiens ! C'est ça une «Opérette»;

Le 4 décembre, une autre sortie à La Plaine St Denis pour participer à l'enregistrement de «Tous à la Une» avec Patrick Sabatier.

Arrive Noël avec son cortège de pluie et froidure, égayé de la traditionnelle bûche de Noël et tous ses chocolats.

Une année se termine, une autre commence, avec toujours l'espoir qu'elle sera meilleure, moins meurtrière que la précédente. Espoir, tu nous fais vivre ! En mon nom personnel et celui du Bureau, je souhaite à tous une très agréable année 1992.

Bonne et Heureuse Année avec une bonne santé pour vous et vos familles.



La secrétaire,
B. Leclou

Le banquet pour nos adhérents est prévu le samedi 3 octobre 1992.

STANCA Amitié OUEN

Le 13 mai 1991 a vu la création de l'association «Stanca - Saint Ouen - Amitié». Son but est de développer des échanges amicaux avec le village roumain de Stanca par une connaissance réciproque et une entraide durable.

Lors de cette création, vous aviez tous reçu dans vos boîtes à lettres un document vous informant de la situation actuelle, ainsi que des projets pour l'année 91.

La correspondance avec STANCA

Début mai nous recevons une proposition d'habitants de Valframbert (près d'Alençon). Ils partent en Roumanie vers un village très proche de Stanca, et offrent de nous transporter des petits colis.

Plusieurs enfants et plusieurs familles de St Ouen prennent leur plus belle plume et donnent une description de leur vie. Des photos des enfants à l'école sont faites pour permettre aux jeunes de Stanca d'avoir devant eux des visages de St Ouen. Le tout est mis en colis avec des cassettes de chansons françaises, divers documents et un peu de produits alimentaires d'usage courant mais difficiles à trouver sur place.

L'association originale de Valframbert, prise par le temps n'a pas pu remettre notre paquet en main propre. Lorsque nous l'avons su, grande était notre inquiétude sur le résultat.

Ne recevant toujours pas de nouvelles de Roumanie, et face à la déception justifiée des enfants et des adultes qui avaient participé à cet envoi, nous avons écrit à l'institutrice de Stanca en lui disant notre étonnement de la non-réponse à nos nombreuses lettres. Cette lettre fut postée en Roumanie par nos amis de Saint Biez lors de leur dernier voyage au mois d'octobre.

Le 3 décembre, une lettre arrive à l'école, écrite par Mioara Ghelase, l'institutrice, une autre destinée à l'association, cosignée par elle et Elena Roman, la secrétaire de mairie. Nous découvrons (sans beaucoup de surprise) que le colis et son chargement de lettres n'a jamais été transmis ou bien s'est complètement évaporé le long des 8 Kms séparant Bertesti de Jos de Stanca dont dépend Stanca.

Il ne faut pas avoir un jugement trop rapide sur l'apparence des événements. Il peut facilement se créer des incompréhensions entre les individus quant à cela se rajoutent la distance, les difficultés de communication, nos cultures si proches et pourtant si différentes.

Que nous soyons tous rassurés, les habitants de Stanca souhaitent notre venue parmi eux et seront fiers de nous montrer la reconstruction de leur église qu'ils doivent terminer très prochainement.

Mioara nous explique que les hommes sont assez contents de la récolte et poursuivent activement les travaux sur l'église. Dans la lettre reçue à l'école, elle parle de deux soucis pour eux : un de ses élèves, Valeriu, est hospitalisé à Bucarest et une petite fille, Daniela, a perdu sa mère et son père à 3 mois d'intervalle. Là-bas, c'est le froid, la pluie, la boue.

Le 8 juillet a été un jour heureux à St Saturnin. Daniela (notre interprète lors du 1^{er} voyage) et Patrick Gladieux se mariaient. Patrick est tourangeau et travaille à la S.N.C.F. Nous avons régulièrement de leurs nouvelles; elles sont très bonnes.

Le prochain voyage

En 1991, aucun voyage n'a eu lieu. A la suite de notre appel aucun volontaire ne s'est fait connaître pour l'accompagnement des colis. En attendant, nous avons donc installé un vestiaire (dans l'ancien logement de fonction de l'école) pour que les dons de vêtements que vous avez faits soient conservés dans les meilleures conditions. Les vêtements sont pendus ou rangés dans des armoires, «le tout trié par catégorie. Il manque encore des chaussures,» des bottes, des jeans pour pouvoir être équitable dans la confection des colis. Ne pas oublier qu'il y a près de 170 foyers.

Dès que le voyage sera programmé, il sera possible de préparer des colis pour chaque famille (si vous avez de grands sacs en plastique, ils seront les bienvenus); il restera à ajouter des denrées de première nécessité pour eux (café en grain, sucre en poudre, lait en poudre, huile, farine, allumettes, savon, graines). Surtout, ne rien apporter actuellement pour éviter de donner rendez-vous à toutes les souris et leurs cousins mulots. Un appel par voie d'affiche vous sera fait en temps voulu.

Encore merci à tous les généreux donateurs passés et futurs. Par ces temps froids, la permanence du samedi matin n'est pas maintenue, mais si vous voulez apporter des vêtements, ils seront reçus à l'école.

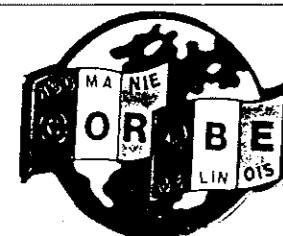


Il faut dire que l'année 1992 ne peut se passer sans qu'un contact direct se produise avec nos amis de Stanca. Des contacts sont déjà pris en ce sens. Que toutes les personnes qui souhaitent effectuer ce voyage se fasse connaître pour faciliter et mettre au point ce déplacement. L'association est là pour aider au maximum.

Certains pensent, certainement de bonne foi, qu'il existe d'autres détresses toutes aussi insupportables. On en trouve en France : c'est incontestable, mais la situation de nos amis roumains est de celles qui ne peuvent être résolues uniquement par eux-mêmes. Une aide extérieure et un soutien moral sont nécessaires. De plus, les risques de tension interne sont tels qu'il n'y aura jamais trop de liens amicaux tissés avec eux. L'exemple yougoslave ne peut que nous convaincre de la nécessité vitale, pour eux comme pour nous, d'ancre davantage les anciens pays de l'Est à la Communauté Européenne.

Simone GOUALARD
Présidente

CO-RO-BE (COmité ROumain BElinois) est né de la volonté de plusieurs associations bélinoises de tenter de coordonner leurs actions en faveur des roumains. Ecommoy, St-Biez et Teloché agissent dans la province de Mures. St-Ouen dans celle de Braila. D'autres communes hésitent encore et sont, pour l'instant, sur le pas de la porte. Cédant à la «pin'smania» actuelle, le comité a créé son propre PIN'S. Le produit de sa vente servira à financer un déplacement chez nos amis de Stanca. Vous le trouverez en vente au prix de 20 F à la mairie, à l'école, chez les commerçants et auprès de l'association. Un détail : les connaisseurs le trouvent beau !



«FAMILLES RURALES»

Association de St OUEN - St BIEZ en BELIN

«Familles Rurales» a un nouveau visage; elle s'est rajeunie par un changement de logo, de statuts afin d'ouvrir de nouveaux champs d'actions en réponse aux préoccupations et attentes des familles. Des précisions seront apportées au cours de l'Assemblée Générale, le 3 avril prochain.

Gym volontaire :

C'est une activité dynamique qui se déroule tous les lundis matins de 9 h 30 à 10 h 30. Toutes les personnes disponibles peuvent adhérer à ce sport qui reste accessible par son prix : 110 F par trimestre. On y travaille sérieusement dans une ambiance détendue.

Parcours du Coeur :

C'est une journée nationale proposée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Française de Cardiologie. Plus de cent personnes nous rejoignent chaque année pour une randonnée pédestre. Cette année, rendez-vous le 17 mai 1992.

Loisirs Jeunes :

Des après-midi créatifs sont organisés pour les jeunes de 4 à 11 ans pendant les vacances scolaires. Des activités diverses sont proposées; de vingt à trente enfants y viennent régulièrement afin de retrouver le copain et de passer un agréable moment.

Mini - camp :

Les jeunes de 10-12 ans ont pu se baigner à la base de loisirs de Brûlon. Ils ont découvert la voile et le tir à l'arc pendant une semaine au mois de juillet.

Camp Ados : (15 - 16 ans)

24 adolescents ont apprécié leur séjour de vacances au mois d'août dans les Gorges du Tarn. Une très belle région qu'ils ont découvert entre copains, accompagnés de 4 animateurs. Au programme, randonnées pédestres, canoë kayak et rafting. Les projets du camp 1992 vous seront transmis ultérieurement. Pour tous renseignements, s'adresser au 43 87 46 40 en soirée.

Halte - garderie :

Ce mode de garde est ouvert à tous les enfants de 3 mois à 6 ans. Cette garde est assurée au domicile des assistantes maternelles agréées par la DDISS. La halte-garderie fonctionne du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 heures. Chaque enfant peut en bénéficier de façon occasionnelle. Nous avons comptabilisé 600 heures de garde pour l'année 91 sur St Ouen en Belin. Depuis sa création, Février 90, 12 enfants de la commune sont inscrits. Les petits peuvent bénéficier des jouets qui ont été achetés dans le cadre de la structure et qui sont disponibles chez chaque assistante maternelle.

Des réunions d'information sur le thème de la petite enfance sont proposées aux familles; nous avons traité cette année : les accidents domestiques, l'alimentation du jeune enfant.

Pour toutes inscriptions ou renseignements complémentaires, s'adresser au 43 87 45 55, le soir.

Portage des repas :

«Familles Rurales», la mairie et les Ainés ruraux ont mis en place un service de portage de repas à domicile.

Le service permet la livraison 3 fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi) d'un repas complet, équilibré à réchauffer. Les menus de régime sont assurés. Actuellement, nous servons 5 repas 3 fois par semaine.

Qui peut en bénéficier ?

Des personnes ayant des difficultés à préparer leurs repas, isolées, vivant seules, retour à domicile après un séjour hospitalier, en cas de maladie ou d'accident.

Le prix du repas servi à domicile est fixé à 30 F. Deux personnes bénévoles assurent actuellement le portage : Mme Thérèse POUSSE et Mme Solange VAUPRÉ. Nous remercions particulièrement Mme VAUPRE qui assure la responsabilité et la gestion; pour tous renseignements, vous pouvez la joindre au 43 87 45 97

SPÉCIAL Personnes Retraitées

Service Aide ménagère :

Aujourd'hui tout le monde connaît le service Aide Ménagère. Il n'est plus nécessaire de le présenter, si ce n'est de rappeler que le coût financier de ce service est assuré en partie par la caisse de retraite dont dépend la personne et que la participation du retraité est proportionnelle à ses ressources.

Cette année, 12 familles ont bénéficié de cette aide ce qui représente une moyenne mensuelle de 130 heures effectuées par 6 aides ménagères.

Service Assistante ménagère :

Il permet au retraité ou à des familles employeurs de se faire aider dans les tâches quotidiennes de la vie, sans la contrainte de démarches administratives (bulletins de salaire, déclaration URSSAF, du personnel) assurées par ce service.

Il peut se cumuler avec le service Aide-Ménagère. En 91, dix familles «employeurs» ont apprécié d'être ainsi secondées.

Je résumerais en une phrase, plusieurs témoignages : «Accepter de se faire aider permet un meilleur confort de vie, apporte un peu de travail à d'autres, et puis il est très agréable d'avoir la visite régulière de son aide ou assistante ménagère qui, en plus de son aide matérielle apporte réconfort et amitié.»

Phonévie : (Système d'alarme / secours) dont le responsable sur le canton est Monsieur AVIGNON de Moncé en Belin.

DEUX NOUVEAUTÉS :

1 Le portage des repas, cité ci-dessus.

2 «Les Ombelles» une résidence temporaire située à Juigné (3 Km de Sablé). Ce peut être un lieu de vacances, de repos ... d'une durée de 8 jours minimum à 3 mois maximum et pour un prix modique.

Le séjour s'effectue dans des locaux adaptés avec une restauration traditionnelle, des animations, tout en bénéficiant d'un environnement touristique, culturel, sanitaire et médical.

Pour toute information sur ces 5 services, nous sommes à votre disposition : Thérèse POUSSE 43 87 41 78 et Maguy BONNIN 43 87 46 40

La Présidente, Lydia MARCEL



Photo R. Varpillot